

Bruxelles, le 14 juin 2023 (OR. en)

> 9265/23 PV CONS 21 EDUC 160 JEUN 85 CULT 63 AUDIO 47 SPORT 18

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Éducation, jeunesse, culture et sport) 15 et 16 mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

| | Pag | e |
|------------|--|---|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | 4 |
| 2. | Approbation des points "A" Liste des activités non législatives | 4 |
| <u>JEU</u> | Activités non législatives NESSE | |
| 3. | Conclusions sur la dimension sociale d'une Europe durable pour la jeunesse | 4 |
| 4. | Résolution du Conseil sur les résultats du 9° cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse | 4 |
| 5. | Résolution sur la révision du plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse | |
| 6. | Assurer l'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes ukrainiens, dans les sociétés de l'UE. | 5 |
| SPO | <u>PRT</u> | |
| 7. | Résolution réexaminant la représentation des États membres et la coordination des positions de l'UE au sein de l'AMA | 5 |
| 8. | Assurer le respect des droits de l'homme dans l'organisation de grandes manifestations sportives internationales | 5 |
| | Divers | |
| 9. | Jeunesse a) Résultats de la discussion menée lors du petit-déjeuner de travail informel du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse b) Programme de travail de la prochaine présidence | |
| | Sport Dépôt par la France de l'instrument de ratification national de la Convention sur la manipulation des compétitions sportives (Convention de Macolin) | 6 |
| | internationales organisées dans l'Union européenne | |
| | f) Programme de travail de la prochaine présidence | 6 |

Activités non législatives

CULTURE/AUDIOVISUEL

| 10. | Conclusions sur les artistes en danger et déplacés | 7 |
|-----|---|----|
| | Délibérations législatives | |
| 11. | Règlement relatif à la législation européenne sur la liberté des médias | 7 |
| | Activités non législatives | |
| ÉDU | <u>UCATION</u> | |
| 12. | Résolution sur l'espace européen de l'éducation à l'horizon 2025 et au-delà | 7 |
| 13. | Conclusions sur les nouvelles mesures à prendre pour faire de la reconnaissance mutue automatique dans le domaine de l'éducation et de la formation une réalité | |
| 14. | La lecture et l'importance qu'elle revêt pour l'apprentissage, l'équité et la participation a la société | |
| | <u>Divers</u> | |
| 1.5 | <u>Culture/Audiovisuel</u> | 0 |
| 15. | a) Soutien aux secteurs ukrainiens de la culture et de la création | |
| | b) La situation des secteurs de la culture et de la création en Ukraine | |
| | c) Désignation de Évora comme Capitale européenne de la culture 2027 d) Conférences sur la culture et les médias pendant la présidence lettone du Comité | |
| | ministres du Conseil de l'Europe | |
| | e) Vers une meilleure protection du patrimoine culturel européen | |
| | f) La situation de la langue et de la culture biélorusses | |
| | g) Bibliothèques publiques et réfugiés ukrainiens | |
| | h) Les enjeux récents liés au droit d'auteur | |
| | i) Candidature de Rome pour accueillir l'exposition universelle de 2030 | |
| | j) Programme de travail de la prochaine présidence | |
| | Éducation | |
| | k) Journée des auteurs européens | 10 |
| | l) Scolarisation la journée entière à l'école primaire: un système éducatif équilibré, | |
| | équitable, efficace et durable | 10 |
| | m) L'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe | |
| | n) Conférence permanente des ministres de l'éducation sur le thème "Le pouvoir de | |
| | transformation de l'éducation: valeurs universelles et renouveau civique" | |
| | o) Programme de travail de la prochaine présidence | 10 |
| | | |

SESSION DU LUNDI 15 MAI 2023

1. Adoption de l'ordre du jour

<u>Le Conseil</u> a adopté l'ordre du jour figurant dans le document 8931/23.

2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

9010/23

<u>Le Conseil</u> a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document indiqué cidessus, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption. Les déclarations relatives à ces points figurent dans l'addendum.

Pour les points ci-après, les références des documents correspondants sont les suivantes:

- 5. Décision du Conseil concernant la signature et l'application provisoire de l'accord entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande relatif à la participation de la Nouvelle-Zélande aux programmes de l'Union

 Adoption
 approuvé par le Coreper (1re partie) le 10 mai 2023
- 8623/23 + ADD 1
 7773/23
 7771/23 + COR 1
 + COR 2 (el)
 + REV 1 (nl)
 RECH
- 6. Décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande relatif à la participation de la Nouvelle-Zélande aux programmes de l'Union

 Accord de principe

 Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte
 approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 10 mai 2023
- 8623/23 + ADD 1
 7774/23
 7771/23 + COR 1
 + COR 2 (el)
 + REV 1 (nl)
 RECH

Activités non législatives

JEUNESSE

- 3. Conclusions sur la dimension sociale d'une Europe durable pour la jeunesse *Approbation*
- 8590/23 + REV 1 (de, fi, hr,

lv, sl, sv) + ADD 1

- 4. Résolution du Conseil sur les résultats du 9^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse *Approbation*
- 8588/23 + REV 1 (de, fi, nl, sl, sv)

9265/23

5. Résolution sur la révision du plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse *Approbation*

7316/23 + REV 1 (fr, de, it, nl, da, el, es, pt, fi, sv, cs, lv, lt, mt, sk, sl, bg, ro, hr, ga)

6. Assurer l'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes ukrainiens, dans les sociétés de l'UE¹
Débat d'orientation

8675/23 + REV 1-2 (sv)

Le Conseil a procédé à un débat d'orientation sur le sujet susmentionné, sur la base du document de réflexion établi par la présidence. Le vice-ministre ukrainien de la jeunesse et des sports pour l'intégration européenne a ouvert le débat en plaidant en faveur de l'intégration des jeunes ukrainiens temporairement déplacés sur le territoire de l'Union européenne. Les délégations ont présenté leurs mesures nationales destinées à mieux intégrer les jeunes dans la société ainsi que leurs initiatives visant à assurer l'inclusion sociale des jeunes ukrainiens, en particulier dans le domaine de l'éducation, par l'intermédiaire d'activités sportives, et en ce qui concerne leur accès au marché du travail.

SPORT

- 7. Résolution réexaminant la représentation des États membres et la coordination des positions de l'UE au sein de l'AMA *Approbation*
- 8630/23 + REV 1 (hr, sv)
- 8. Assurer le respect des droits de l'homme dans l'organisation de grandes manifestations sportives internationales²
 Débat d'orientation



<u>Le Conseil</u> a procédé à un débat d'orientation sur le sujet susmentionné, sur la base du document de réflexion établi par la présidence. Le vice-ministre ukrainien de la jeunesse et des sports pour l'intégration européenne et la cheffe de la division des sports du Conseil de l'Europe ont pris part au débat. Les délégations ont souligné l'importance de la bonne gouvernance dans le sport et des valeurs du sport, tout en rappelant l'autonomie du mouvement sportif.

9265/23

Avec la participation du vice-ministre ukrainien de la jeunesse et des sports pour l'intégration européenne.

Avec la participation du vice-ministre ukrainien de la jeunesse et des sports pour l'intégration européenne, et un exposé d'un représentant du Conseil de l'Europe.

Divers

Jeunesse

9. a) Résultats de la discussion menée lors du petit-déjeuner de travail informel du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse³



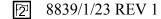
Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.

b) Programme de travail de la prochaine présidence Informations communiquées par la délégation espagnole

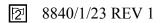
Sport

c) Dépôt par la France de l'instrument de ratification national de la Convention sur la manipulation des compétitions sportives (Convention de Macolin) Informations communiquées par la délégation française



Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation française.

d) La dimension européenne des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024



Informations communiquées par la délégation française

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation française.

e) Protection des droits des athlètes ukrainiens lors de manifestations sportives internationales organisées dans l'Union européenne



Informations communiquées par la délégation lituanienne

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la délégation lituanienne.

f) Programme de travail de la prochaine présidence Informations communiquées par la délégation espagnole

9265/23

Avec la participation d'un délégué suédois de la jeunesse et d'un représentant du Forum européen de la jeunesse.

SESSION DU MARDI 16 MAI 2023

CULTURE/AUDIOVISUEL

Activités non législatives

10. Conclusions sur les artistes en danger et déplacés Approbation 8548/23 + REV 1 (da, fi, nl, sv) + ADD 1

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

11. Règlement relatif à la législation européenne sur la liberté des médias

Rapport sur l'état des travaux Débat d'orientation 8679/1/23 REV 1 + REV 1 COR 1 (es) + REV 2 (sv) 8680/1/23 REV 1

Le Conseil a pris note d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux présenté par la présidence et a tenu un débat d'orientation sur le règlement relatif à la législation européenne sur la liberté des médias (EMFA). Dans le rapport sur l'état d'avancement des travaux relatifs à l'EMFA, le président a dressé l'état des lieux des principales questions. Au cours du débat d'orientation, les États membres ont souligné leur ferme attachement à la liberté, au pluralisme et à l'indépendance éditoriale des médias, qui constituent les fondements de la démocratie et de l'État de droit, et se sont déclarés largement favorables à la proposition et aux objectifs de l'EMFA. Les principaux domaines dans lesquels des divergences subsistent et des efforts supplémentaires sont nécessaires sont le champ d'application, les exigences nationales en matière de sécurité par rapport à la nécessité de protéger les journalistes et leurs sources, ainsi que les questions de subsidiarité et de compétence concernant les fournisseurs de médias de service public.

<u>ÉDUCATION</u>

Activités non législatives

12. Résolution sur l'espace européen de l'éducation à l'horizon
2025 et au-delà + REV 1 (hr, hu,

Approbation lv, ro, sl, sv)

13. Conclusions sur les nouvelles mesures à prendre pour faire de la reconnaissance mutuelle automatique dans le domaine de l'éducation et de la formation une réalité *Approbation*

7899/23 + REV 1 (da, hr, hu, lv, sl, sv)

9265/23

14. La lecture et l'importance qu'elle revêt pour l'apprentissage, l'équité et la participation active à la société⁴

8403/23 + **REV 1 (hr, sl, sv)**

Débat d'orientation

<u>Le Conseil</u> a procédé à un débat d'orientation sur le sujet susmentionné, sur la base du document de réflexion établi par la présidence. Le directeur exécutif de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire a ouvert le débat en présentant le rapport international PIRLS 2021 et ses résultats, publiés ce jour-là. Les délégations ont procédé à un échange de vues sur ce qu'elles considéraient comme les plus grands défis à relever pour améliorer le niveau de lecture des apprenants et sur les mesures qui pourraient être prises, aux niveaux tant national qu'européen, pour améliorer le niveau de lecture des apprenants de tous âges.

Divers

Culture/Audiovisuel

15. a) Soutien aux secteurs ukrainiens de la culture et de la création⁵

8842/23

Informations communiquées par la présidence

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la présidence.

b) La situation des secteurs de la culture et de la création en Ukraine

8843/23

Informations communiquées par la délégation polonaise

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la délégation polonaise.

c) Désignation de Évora comme Capitale européenne de la culture 2027



Informations communiquées par la délégation portugaise

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la délégation portugaise.

9265/23 8

⁴ Avec la participation du directeur exécutif de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire.

⁵ Ce sous-poste était accompagné d'un message vidéo enregistré par le ministre ukrainien de la culture.

d) Conférences sur la culture et les médias pendant la présidence lettone du Comité des ministres du Conseil de l'Europe 8794/23

Informations communiquées par la délégation lettone

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation lettone.

e) Vers une meilleure protection du patrimoine culturel européen

8828/23

Informations communiquées par la délégation roumaine

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation roumaine.

f) La situation de la langue et de la culture biélorusses Informations communiquées par la délégation polonaise 8844/23

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la délégation polonaise.

g) Bibliothèques publiques et réfugiés ukrainiens Informations communiquées par la délégation allemande 8935/1/23 REV 1

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation allemande.

h) Les enjeux récents liés au droit d'auteur Informations communiquées par les délégations belge, danoise, française et néerlandaise 9079/23

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par les délégations belge, danoise, française et néerlandaise

i) Candidature de Rome pour accueillir l'exposition universelle de 2030

9122/23

Informations communiquées par la délégation italienne

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la délégation italienne.

j) Programme de travail de la prochaine présidence Informations communiquées par la délégation espagnole

Éducation

k) Journée des auteurs européens

2 8995/23

Informations communiquées par la Commission

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la Commission.

1) Scolarisation la journée entière à l'école primaire: un système éducatif équilibré, équitable, efficace et durable

8849/23

Informations communiquées par la délégation croate

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la délégation croate.

m) L'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe



Informations communiquées par les délégations chypriote, française, grecque, irlandaise, luxembourgeoise, maltaise, portugaise, slovène et espagnole

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par les délégations chypriote, française, grecque, irlandaise, luxembourgeoise, maltaise, portugaise, slovène et espagnole.

n) Conférence permanente des ministres de l'éducation sur le thème "Le pouvoir de transformation de l'éducation: valeurs universelles et renouveau civique" **2** 8985/23

Informations communiquées par la délégation lettone

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la délégation lettone.

o) Programme de travail de la prochaine présidence Informations communiquées par la délégation espagnole

• Première lecture

Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

Sur la base d'une proposition de la Commission

9265/23